

DECISION

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce
- Vu le Règlement intérieur, et notamment les articles 54 et 121,
- Vu l'élection du Président lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts-de-France en date du 9 décembre 2021,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts-de-France en date du 9 décembre 2021, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,

Décide :

Sur proposition du Directeur Général,

Article 1

De donner délégation aux collaborateurs dont la liste suit à l'effet de signer les décisions et actes suivants quel que soit le mode de passation des marchés publics :

- Tout envoi d'Avis d'Appel Public à la Concurrence, avis rectificatif, avis d'attribution, aux journaux d'annonces légales, sur la plateforme des achats et sur le site de la CCI de région Hauts de France
- Toute réception de plis d'offres et d'échantillons
- Tout envoi de DCE aux entreprises candidates
- Toute communication de renseignements complémentaires relatifs à un marché
- Toute correspondance relative aux négociations

<u>NOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
Clémentine DELATTRE	Directrice	En cas d'absence des collaborateurs dont la liste suit :
Jessica FERRET	Coordinatrice achats	permanent
Adeline VANDROMME	Acheteur	permanent
Maxence DELAIRE	Acheteur	permanent
Enyonam AMEHO	Acheteur	permanent
Benjamin ALIAGAS	Acheteur	permanent
Chloé GUIGOT	Acheteuse	permanent
Vanessa KULAGA	Assistante	Permanent /limité à la réception de plis d'offres et d'échantillons

Article 2

De donner délégation de signature à Madame Clémentine DELATTRE, Directrice des Achats, à l'effet de signer :

- Toute notification des courriers de rejet des candidatures et/ou des offres
- Toute mise en demeure préalable à la résiliation et signature des courriers de résiliation
- Toute réponse à une demande de motivation d'un candidat évincé
- Tout acte d'exécution des marchés publics : ordres de service, PV de réception, application des pénalités, mise en demeure, résiliation, agrément de sous-traitant
- Tout courrier de déclaration sans suite
- Tout avenant sans incidence financière
- Tout rapport de présentation des marchés
- Tout courrier de renouvellement de marché
- Tout courrier de reconduction de marché
- Tout courrier de levée de caution bancaire des entreprises
- Tout document financier relatif à l'exécution d'un marché public et notamment décompte général définitif, délivrance de la retenue de garantie

La présente délégation n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont les délégataires ont parfaitement connaissance.

Elle est révoquée à tout moment et sans aucune motivation.

Fait à Lille, le 2 novembre 2023

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**Le Président
Philippe HOURDAIN**